

# Forum de l'économie circulaire 27 & 28 novembre 2014

## Les aides de l'ADEME

### ➤ **Aides à la réalisation :**

- *Etudes d'aides à la décision*
- *Projets environnementaux (dont investissement)*

### ➤ **Aides à la connaissance :**

- *Recherche / développement / innovation*
- *Etudes « à caractère général »*
- *Observatoires territoriaux*

### ➤ **Aides au changement de comportement**

- *Communication, formation, animation*
- *Equipements pédagogiques*
- *Programmes d'actions des relais (chargés de mission)*

### ➤ **Aides dans le cadre d'un contrat d'objectifs**

+ Système d'aide spécifique « Huiles »

**Valable à partir du  
1<sup>er</sup> janvier 2015**

Systèmes d'aide	Type d'aides
A la réalisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• aides à la mise en place de la tarification incitative pour l'enlèvement des OM (études préalables, mise en place et investissement)</li> <li>• aides au compostage domestique (études/animation, sensibilisation/communication/formation, investissement)</li> <li>• aides aux équipements et travaux (recycleries, déchèteries, méthanisation, centres de tri, ...)</li> <li>• aides aux travaux dans le secteur du BTP (destruction, chantiers « propres », ...)</li> </ul>
A la connaissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• aides aux observatoires locaux</li> </ul>
Au changement de comportement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• aides à la sensibilisation, communication, formation</li> <li>• aides au compostage domestique (études/animation, sensibilisation/communication/formation, investissement)</li> </ul>
Dans le cadre d'un contrat d'objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• aides aux programmes locaux de prévention</li> </ul>

- Aides à la décision

	Intensité maximum de l'aide de l'ADEME				Plafond de l'assiette
	Bénéficiaires dans le cadre d'une activité économique			Bénéficiaires dans le cadre d'une activité non économique	
	PE	ME	GE		
<b>Etudes de diagnostic</b>					50 000 €
<b>Etudes d'accompagnement de projet</b>	70 %	60 %	50 %	70 %	100 000 €

\* PE = petite entreprise, ME = moyenne entreprise, GE = grande entreprise

- Aides à l'investissement

Typologies de projets	Intensité maximum de l'aide de l'ADEME				
	Bénéficiaires dans le cadre d'une activité économique			Bénéficiaires dans le cadre d'une activité non économique	Bonus régionaux DOM-COM et Corse
	PE	ME	GE		
<b>Protection de l'environnement : Déchets, Air, y compris Transports et friches polluées</b>	55 %	45 %	35 %	55 %	DOM-COM : + 15 points Corse : + 5 points
<b>Développement des Enr</b>	65 %	55 %	45 %	65%	
<b>Développement des réseaux de chaleur et froid</b>	70 %	65 %	60 %	70 %	
<b>Réalisation d'économies d'énergie</b>	50 %	40 %	30 %	50 %	

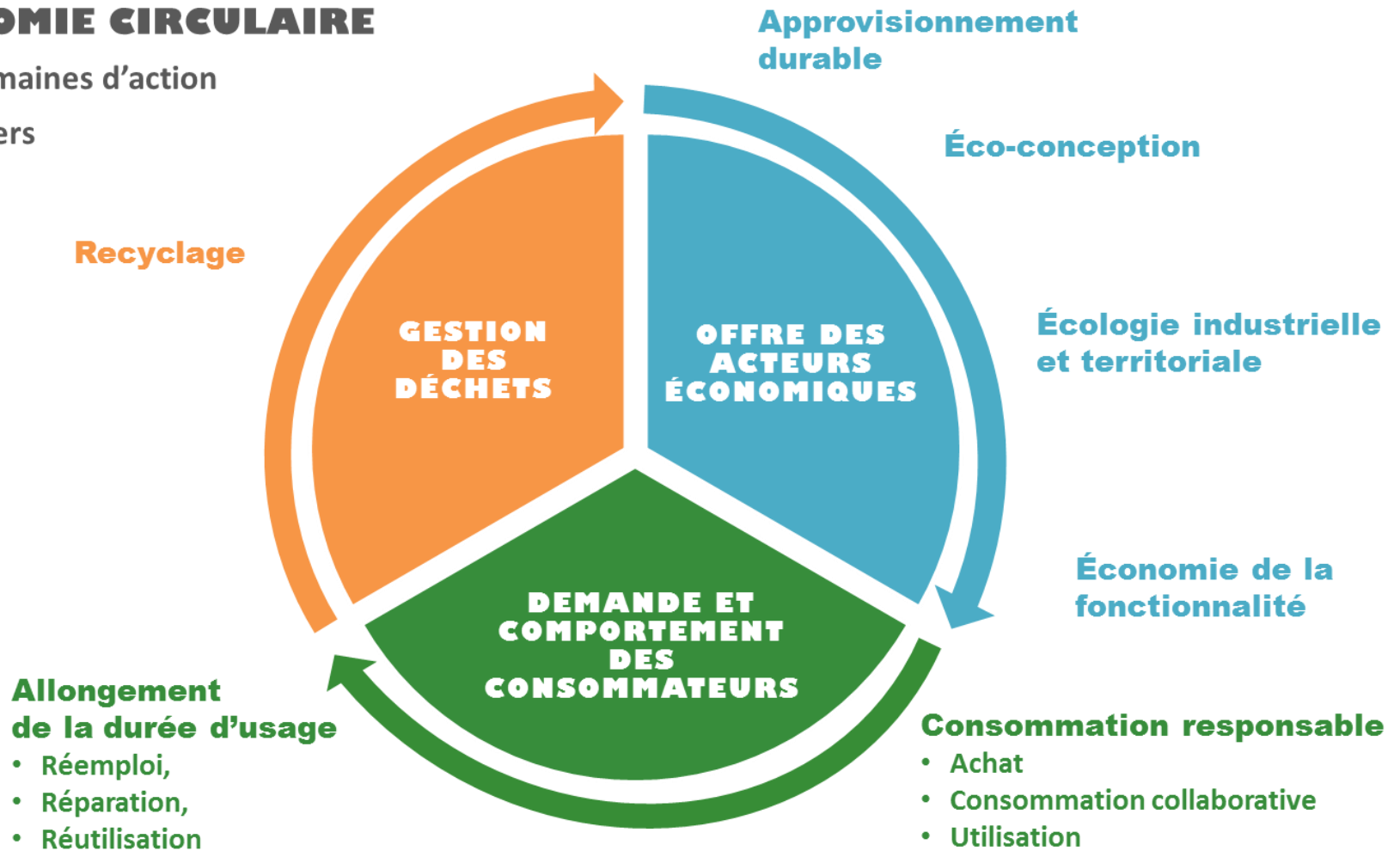
\* PE = petite entreprise, ME = moyenne entreprise, GE = grande entreprise

## ECONOMIE CIRCULAIRE

Trois domaines d'action

Sept piliers

ADEME



# Merci de votre attention

**RÉDUISONS  
VITE NOS DÉCHETS,  
ÇA DÉBORDE.**

*Contact ADEME :*

[dechets.mayotte@ademe.fr](mailto:dechets.mayotte@ademe.fr)

02 69 62 32 37